



Un nouveau dispositif pour soutenir les agriculteurs dans la plantation de haies champêtres

Annoncé en fin d'année 2023, le "Pacte en faveur de la haie", doté d'un budget de 110 M€, rentre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Ce dispositif co-piloté par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, est doté d'une ambition inédite : **augmenter de plus de 50 000 km le linéaire de haie français d'ici 2030**. Déployé localement par des structures accompagnatrices comme le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot, ce pacte soutiendra financièrement les projets de plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires (agroforesterie).

A qui est destinée cette aide ? agriculteurs, lycées agricoles, groupements d'agriculteurs, ainsi que les collectivités territoriales engagées dans une production agricole primaire.

Un soutien pour couvrir quelles dépenses ?

- **Le coût des travaux préparatoires au chantier de plantation** : préparation du sol, installation de bandes enherbées, mise en défens, paillage...
- **Le coût des travaux liés à la plantation** : achat et mise en place des plants, tuteurage, protection.

L'appel à projet prévoit également une aide aux travaux de régénération naturelle assistée (RNA).

Le CPIE47 opérateur technique du programme "PACTE en faveur de la haie"

Lauréat de l'appel à projet "animation pour la plantation et la gestion durable des haies" du PACTE, le CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot accompagne les agriculteurs Lot-et-Garonnais tout au long de leurs projets de plantation : visite technique, définition du plan de plantation, gestion administrative des dossiers...

L'association basée à Villeneuve-sur-Lot œuvre depuis plus de 40 ans sur cette thématique et a accompagné la plantation de près de 250 000 arbres en Lot-et-Garonne. Elle utilise des essences locales, adaptées aux sols et garantes de l'identité paysagère des territoires, tout en prenant en compte le contexte de changement climatique.



Les haies : la biodiversité au service de l'agriculture



Les haies sont des atouts agronomiques permettant d'atténuer les effets du changement climatique. Refuges de biodiversité, ces infrastructures sont des habitats pour de nombreux pollinisateurs sauvages essentiels aux cultures. Elles assurent également des rôles de brise-vent, stockent le carbone dans le sol, participent à la lutte contre les inondations et réduisent l'érosion des sols.

→ **Pour plus d'information sur le dispositif 'Pacte en faveur de la haie' et sur l'accompagnement du CPIE : contact@cpie47.fr ou 05 53 36 73 34**

Contact :

CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot - 160 route de Giget, 47300 Villeneuve sur Lot
05 53 36 73 34 - www.cpie47.fr